



## CRITÈRES ET PROCESSUS RELATIFS AUX CANDIDATURES POUR LE PRIX DU CHAMPION OU DE LA CHAMPIONNE ET À LA SÉLECTION DE SON LAURÉAT OU DE SA LAURÉATE

### Contexte

---

Chaque année, le Conseil du RTDV remet le Prix du Champion ou de la Championne à un lauréat ou à une lauréate qui le mérite.

Ce prix a été remis pour la première fois à *Hélène Campbell* en novembre 2012, en présence de la ministre de la Santé et des Soins de longue durée et des parents de la lauréate, Alan et Manon Campbell. Le deuxième prix a été décerné à *Merv Sheppard*, en novembre 2013. Le troisième prix a été présenté à *Émile et Beth Therien* en 2014. Le quatrième prix a été octroyé à *Sandra Holdsworth* en 2015. Le cinquième prix a été remis à *Kim LeBlanc et Dave Allingham* en 2016. Toutes ces personnes ont fait un travail exceptionnel pour sensibiliser le public au don et à la transplantation d'organes et de tissus et ont soutenu cette cause. Ces prix ont été décernés lors du souper annuel du conseil d'administration.

En mars 2013, les critères et le processus révisés relatifs aux candidatures pour le Prix du Champion ou de la Championne, à la sélection de son lauréat ou de sa lauréate et à sa présentation ont été approuvés par le Conseil. Vous les trouverez ci-dessous.

### Critères

*Un champion ou une championne est une source d'inspiration pour toutes les personnes qui s'intéressent au don et à la transplantation d'organes et de tissus. Le Prix du Champion ou de la Championne peut être décerné une fois par an à une personne ou à un groupe qui a, aux yeux du conseil d'administration, véritablement changé le cours des choses pour le don et la transplantation d'organes et de tissus en Ontario.*

*Le conseil d'administration examinera la candidature d'une personne rémunérée ou d'un ou d'une bénévole qui possède une partie ou l'ensemble des qualités suivantes :*

- *S'engager à reconnaître et à célébrer les efforts constants des personnes, des couples et des organismes qui se consacrent à la promotion et à l'amélioration du don et de la transplantation d'organes et de tissus.*
- *Catalyser par ses qualités de chef des contributions remarquables à la cause du don et de la transplantation d'organes et de tissus.*

- *Avoir le courage de parler publiquement des enjeux liés au don et à la transplantation d'organes et de tissus.*
- *Bâtir des ponts entre les parties prenantes du réseau de don et de transplantation d'organes et de tissus.*
- *Contribuer activement à la sensibilisation au don et à la transplantation d'organes et de tissus.*
- *Collaborer activement et passionnément avec des partenaires pour augmenter le nombre de dons et de transplantations d'organes et de tissus en Ontario.*
- *Perpétuer les principes et les valeurs du Réseau Trillium pour le don de vie.*
- *Prôner le soutien actif au don et à la transplantation d'organes et de tissus.*
- *Inciter d'autres personnes à être des ambassadeurs actifs de l'augmentation du nombre de dons et de transplantations d'organes et de tissus réalisés avec succès.*
- *Contribuer par son leadership communautaire au développement de l'esprit de don.*
- *Appliquer des stratégies créatives et novatrices pour promouvoir le don et la transplantation d'organes et de tissus.*
- *Être un champion reconnu ou une championne reconnue au sein de la communauté.*
- *Prendre la parole pour défendre la mission du RTDV et la cause du don et de la transplantation d'organes et de tissus.*

*Remarque : Le Conseil n'examinera pas la candidature d'une municipalité ou d'une ville ni d'une personne décédée. De plus, il ne proposera pas la candidature d'une personne rémunérée pour faire le travail pour lequel sa candidature est posée.*

### Processus

*Chaque année, le processus de candidature et de sélection commencera six mois avant le souper annuel du Conseil.*

*En 2017, le souper annuel du Conseil est prévu en novembre. Le calendrier suivant s'applique :*

- *Réunion de juin du Conseil : appel de candidatures*
- *Réunion de juillet du comité sur la gouvernance : examen et présélection des candidatures à présenter au Conseil*
- *Réunion de septembre du Conseil : vote sur les candidatures présélectionnées et sélection du lauréat ou de la lauréate*
- *De septembre à novembre : commande du prix gravé*

- *Souper de novembre du Conseil : présentation du prix*

On demande aux membres du Conseil de transmettre les noms des candidats pouvant recevoir le Prix du Champion ou de la Championne, ainsi que la raison de leur candidature, à Suhaliya Rangunathan, pour examen, avant juillet, chaque année. On discutera des candidatures lors de la réunion du comité sur la gouvernance prévue en juillet, et la liste des candidats présélectionnés qu'il aura établie sera fournie au Conseil pour un vote final lors de sa réunion subséquente, prévue en septembre, chaque année, ou avant celle-ci.